



Les animations :

La vie de la bibliothèque est rythmée par diverses animations proposées **gratuitement** tout au long de l'année :

- Expositions
- Accueil d'auteurs
- Accueil de conteurs (Festival Coquelicontes)
- Animations pour le public jeunesse



A noter :

- Il vous est demandé de prendre soin des documents.
- Tout document perdu ou détérioré sera remplacé par un document identique ou à défaut de valeur identique
- Les documents musicaux et vidéos sont exclusivement prêtés pour un usage privé, réservé au cercle familial.
- Toute duplication ou diffusion publique des documents sonores et audiovisuels est interdite.
- Merci de respecter la durée de prêts des documents pour permettre à chacun de profiter d'une offre de lecture toujours disponible.
- L'utilisation de clés USB est interdite sur les ordinateurs de la bibliothèque.



Accès Internet :

Trois ordinateurs sont à la disposition du public:

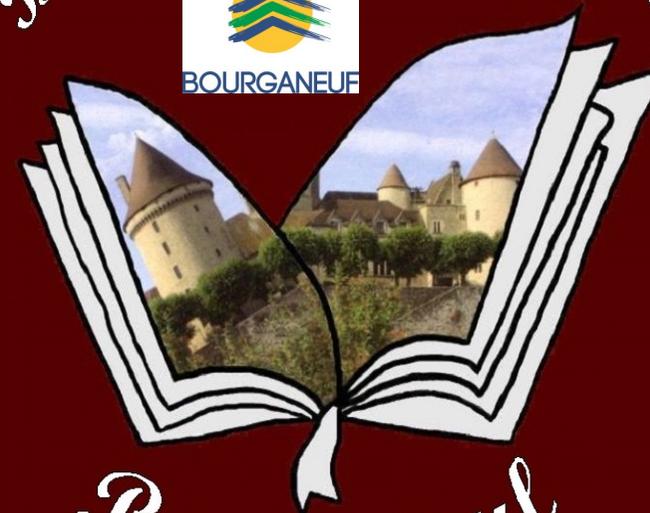
- Consultation des catalogues
- Connexion gratuite à internet (limitée à 1 heure), recherche documentaire, accès boîte mail, ...



Horaires d'ouverture :

- **Mardi : 14h-18h**
- **Mercredi: 9h30-12h
14h-18h**
- **Vendredi : 9h30-12h
15h30-18h30**
- **Samedi : 9h-12h**

Bibliothèque Municipale



Bourganeuf

Guide du lecteur

2, avenue du Docteur Butaud
23400 BOURGANEUF

Tel : 05 55 64 09 85

bibliotheque@bourganeuf.fr

www.bourganeuf.fr
rubrique Bibliothèque

la CREUSE
le Département

Relais de la Bibliothèque
Départementale de la
Creuse



L'inscription :

Pour emprunter, vous devez posséder une carte -lecteur, elle est individuelle, nominative **gratuite** et valable 1 an.

Elle est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les mineurs, l'autorisation des parents ou des tuteurs est nécessaire.

L'inscription à la bibliothèque implique l'acceptation du règlement intérieur.



Conditions de prêt :

Le prêt des documents est **gratuit**.

Chaque usager peut emprunter un total de 8 documents, soit :

⇒ 4 imprimés durant 1 mois.

et

⇒ 2 CD durant 15 jours.

et

⇒ 2 DVD par foyer durant 1 semaine.

Vous pouvez demander à prolonger vos emprunts à condition que les documents ne soient pas réservés.

La consultation sur place ne nécessite pas d'inscription, elle est **libre** et **gratuite**.



Les collections :

Un choix de plus de **10 000** documents renouvelés régulièrement vous sont proposés en secteur adulte et jeunesse :

- Romans : policiers, science-fiction, régionaux, ...
- Biographies
- Albums jeunesse
- Documentaires (tous sujets).
- Bandes dessinées.
- Encyclopédies, dictionnaires et atlas à consulter sur place
- Poésie, contes théâtre
- Livres en gros caractères.
- Livres CD / Textes enregistrés
- CD musicaux : variété française et internationale, musique classique, jazz ...
- Vidéos : fictions, documentaires, films d'animations ...
- Magazines: arts, histoire, nature, cuisine, vie pratique,...



Les catalogues :

Le catalogue est consultable **gratuitement** sur les ordinateurs de la bibliothèque.

Vous pouvez aussi y accéder en ligne à cette adresse :

www.bourgneuf.fr

Vous bénéficiez d'une offre élargie grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC), plus de **180 000** références :

www.biblio.creuse.com

N'hésitez pas à demander ...



Réservations :

Vous pouvez réserver les documents **gratuitement** auprès des bibliothécaires, par téléphone ou par mail

Pour effectuer une réservation sur le catalogue de la BDC, vous devez obligatoirement demander aux bibliothécaires.

